



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3844

Lyon 3e - Groupe scolaire Anatole France - Restructuration et extension du restaurant scolaire - 26, rue Antoinette - Opération 03014001 - Adaptation du montant de l'opération et affectation complémentaire de l'autorisation de programme 2015-2, programme 00006

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

**2018/3844 - LYON 3E - GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE -
RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE -
26, RUE ANTOINETTE - OPERATION 03014001 - ADAPTATION DU
MONTANT DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE
DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2015-2, PROGRAMME 00006
(DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2017/3256 du 25 septembre 2017, vous avez approuvé le lancement de l'opération pour un montant estimé au stade APD (avant-projet définitif) à 2 861 000 € TTC (valeur juin 2017), dont 60 000 € TTC pour le mobilier, hors découverte éventuelle d'amiante.

Par délibération n° 2018/3813 du 28 mai 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-2 « Amgts et mobiliers restaurants scol. 2015-2020 », programme n° 00006 « Scolaire ».

Or, les résultats des consultations et négociations amènent à porter le montant global de l'opération à 3 011 000 € TTC (valeur juin 2017) dont 60 000 € TTC pour le mobilier, hors découverte éventuelle d'amiante.

En conséquence, il convient de porter le montant global de l'opération à 3 011 000 € TTC (valeur juin 2017), dont 60 000 € TTC pour le mobilier, hors découverte éventuelle d'amiante, à financer par affectation complémentaire d'une partie l'autorisation de programme n° 2015-2, programme 00006.

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations n° 2017/3256 du 25 septembre 2017 et n° 2018/3813 du 28 mai 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1 – Le nouveau montant de l'opération n° 03014001 « GS Anatole France - Restructuration et extension du restaurant. » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie l'autorisation de programme n° 2015-2, programme 00006.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00006, AP n° 2015-2, opération n° 03014001, et imputée aux chapitres 20, 21 et 23, fonctions 213 et 251, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- réalisé antérieur : 272 016 € ;
- 2018 : 1 300 000 € ;
- 2019 : 1 400 000 € ;
- 2020 : 38 984 €.

3 – M. le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations potentielles, en particulier toutes les subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, pour la mise en œuvre de cette opération auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des crédits.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY